



## Municipalité de la Paroisse de Disraeli

### Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité

#### Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe par la mairesse

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, présenté par Mme Jacynthe Patry, mairesse.

#### Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2022.

#### LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2022

La vérification a été effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton en date du 5 avril 2023. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2022 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

#### LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2022 :

– Revenus de fonctionnement	1 805 909 \$
– Charges	1 839 200 \$
– Amortissement des immobilisations	118 852 \$
– Excédent de fonctionnement (affecté au budget 2022)	231 146 \$
– Activités d'investissement	55 137 \$
– <b>Excédent de fonctionnement de l'année 2022</b>	<b>262 710 \$</b>

#### Autres informations :

– Surplus accumulé affecté au 31-12-2022 (Pour équilibrer le budget 2023)	213 542 \$
– Surplus accumulé non affecté (libre) au 31-12-2022	705 943 \$

#### RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de la rémunération des élu(e)s de l'année 2022:

• Rémunération annuelle de la Mairesse :	10 821,18 \$
• Allocation de dépenses de la Mairesse :	5 410,59 \$
• Rémunération annuelle d'un(e) conseiller(ère) :	3 607,06 \$
• Allocation de dépenses d'un(e) conseiller(ère) :	1 803,53 \$
• Rémunération et allocation de la Mairesse à titre de préfète de la MRC des Appalaches :	45 609,90 \$

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

#### VOIRIE :

En ce qui concerne la voirie municipale, et dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), la Municipalité a procédé au rechargement et au pavage d'une partie des chemins suivants, soit :

- Pavage et rechargement du chemin de la Bricade sur une longueur de 556 mètres;
- Rechargement et excavation d'une partie du chemin Marcotte.

## LOISIRS ET TOURISME

- La municipalité a procédé à l'installation d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-François au parc du Pouvoir et un événement a été organisé où la population a été invitée, afin d'assister à son inauguration.
- Des travaux d'amélioration du sentier du Vieux-Barrage ont été exécutés, en y effectuant du rechargement sur toute sa longueur, le tout en partenariat avec la Ville de Disraeli et la municipalité de Ste-Praxède.
- Un aménagement de jeux de fer a été installé sur le terrain de la borne sèche au chemin du Pansu.

## ENVIRONNEMENT

- Dans le but de combattre le myriophylle à épis, des travaux ont été effectués au Lac-de-l'Est, afin de procéder à l'arrachage du myriophylle. À la suite de ces travaux, il y a eu installation de toiles de jute et de sacs dans le fond du lac, afin de contrôler la prolifération du myriophylle.

## ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2023

Des travaux de voirie sont prévus sur les chemins suivants :

- Chemin de la Croix : rechargement et pavage sur une distance d'un kilomètre.
- Route du 3<sup>e</sup> Rang : 3 transitions.
- 11<sup>e</sup> Rang : travaux de rechargement et profilage de fossés.

Les démarches sont toujours en cours, en ce qui a trait au projet de stations de lavage pour les embarcations sur le Lac Aylmer.

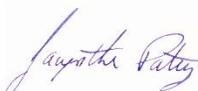
La municipalité sera partie prenante au plan de vitalisation du secteur sud de la MRC des Appalaches:

Ainsi, en 2023, quatre actions seront amorcées :

- intégrer l'approche intermunicipale en culture et loisirs,
- lancer un projet-pilote de budget participatif,
- réaliser une campagne de fierté et de visibilité,
- favoriser le démarrage de garderie en milieu familial

## CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Soyez assurés que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. N'hésitez pas à nous consulter pour nous faire part de vos commentaires ou critiques constructives.



Jacynthe Patry, mairesse  
Municipalité de la Paroisse de Disraeli